



Note de service

DESTINATAIRE : Tous les fournisseurs, transformateurs et distributeurs de cannabis autorisés

EXPÉDITEUR : Vice-présidence, commercialisation responsable et chaîne d'approvisionnement

DATE : Le 3 août 2026

OBJET : Mise à jour concernant le cycle de commercialisation de la SQDC

Chers fournisseurs,

À l'été 2025, nous avons annoncé la mise en place d'un nouveau cycle de commercialisation. Cette évolution, développée en collaboration avec des membres de l'industrie lors d'ateliers tenus en mai 2025, visait à dynamiser l'offre pour un mieux accompagner la clientèle, à arrimer nos façons de faire aux réalités des fournisseurs et des équipes internes, et à poursuivre le développement de notre expertise en matière de commercialisation des produits.

Récemment, nous avons reçu de la rétroaction de l'industrie concernant différents aspects du cycle, incluant les processus, les outils et les communications qui l'accompagnent. Les commentaires transmis par un comité restreint formé par l'Association québécoise de l'industrie du chanvre et du cannabis (AQIC) et ses membres nous amènent aujourd'hui à prendre le temps d'examiner plus en profondeur les recommandations formulées et de réfléchir aux améliorations les plus porteuses pour l'avenir.

Dans ce contexte, nous avons pris la décision de mettre sur pause les activités liées au bloc d'hiver 2027 afin de poursuivre cette réflexion. Par conséquent, les soumissions de produits déposées dans le cadre de cet appel de produits ne seront pas traitées. L'assortiment actuel sera quant à lui maintenu pendant cette période.

Les produits de vapotage, incluant les cartouches et les batteries, sont également visés par cette pause. Puisque cette catégorie a été introduite récemment, nous continuerons d'en suivre l'évolution de près et d'en analyser les résultats de façon continue.

Pour sa part, le bloc d'automne 2026 se poursuit toutefois comme prévu et les décisions commerciales rendues le 19 juin dernier demeurent inchangées.

Si nos analyses révèlent des besoins actuellement non comblés en lien avec notre mission de vendre du cannabis dans une perspective de protection de la santé, nous nous réservons cependant la possibilité d'explorer des solutions ciblées. Le cas échéant, nous reviendrons vers l'industrie avec les précisions nécessaires.

Cette démarche ne remet pas en question les objectifs qui ont motivé la mise en œuvre du cycle, ni les bénéfices observés jusqu'à présent. Elle vise plutôt à nous assurer que les mécanismes qui le soutiennent demeurent efficaces et adaptés aux besoins de l'ensemble des parties concernées, afin de poursuivre son évolution sur des bases solides et durables.

Précisions pour l'appel ciblé de produits à taux de THC entre 10 % et 15 %

Les soumissions reçues dans le cadre de l'appel ciblé visant les fleurs séchées et les preroulés présentant un taux de THC entre 10 % et 15 %, dont la période de dépôt s'est terminée le 26 juin dernier, sont également touchées par la présente pause.

Comme pour les autres catégories de produits, nous conserverons la possibilité d'intervenir et d'évaluer certaines d'entre elles si nous constatons qu'un besoin important demeure non comblé. Les fournisseurs ayant participé à cet appel recevront alors en temps opportun les précisions requises concernant la mise en marché des produits retenus.

Prochaines étapes

Nous sommes conscients que cette décision peut susciter des questionnements et avoir des répercussions sur la planification de certaines activités. Nous croyons toutefois que cette réflexion est nécessaire afin de bien préparer la suite avec vous.

Le Rendez-vous SQDC du 15 septembre en constituera d'ailleurs une étape importante. Les ateliers prévus en après-midi permettront aux différentes entreprises participantes de partager leurs perspectives et de contribuer à l'identification de pistes d'optimisation du cycle de commercialisation.

Les ajustements qui découleront de cette démarche seront intégrés aux outils et à la documentation qui accompagneront le prochain appel de produits, lorsque celui-ci sera déterminé. D'ici là, aucune mise à jour du *Guide d'appels de produits - Processus de commercialisation* n'est prévue.

Nous nous engageons à vous tenir informés des prochaines étapes dès qu'elles seront connues et à maintenir une collaboration étroite avec nos partenaires.

Pour toute question, nous vous invitons à communiquer avec [l'équipe de la stratégie commerciale](#), qui demeurera disponible pour vous accompagner pendant cette période.

Nous vous remercions de votre collaboration continue et de votre engagement envers la mission de la SQDC.



Geneviève Giroux

Vice-présidente, commercialisation responsable et chaîne d'approvisionnement